

COMMISSION DE LA DEFENSE
NATIONALE

du

MERCREDI 14 FÉVRIER 2007

Matin

COMMISSIE VOOR DE
LANDSVERDEDIGING

van

WOENSDAG 14 FEBRUARI 2007

Voormiddag

Le développement des questions et interpellations commence à 11.24 heures. La réunion est présidée par M. Philippe Monfils.

De behandeling van de vragen en interpellaties vangt aan om 11.24 uur. De vergadering wordt voorgezeten door de heer Philippe Monfils.

01 **Vraag van de heer Theo Kelchtermans aan de minister van Landsverdediging over "de inzet van de 'Bird Control Section'" (nr. 14092)**

01 **Question de M. Theo Kelchtermans au ministre de la Défense sur "le déploiement de la 'Bird Control Section'" (n° 14092)**

01.01 **Theo Kelchtermans** (CD&V): Mijnheer de voorzitter, ik heb deze vraag ingediend naar aanleiding van wat gesprekken die ik toevallig opving in de buurt waar ik woon en waar deze problematiek ook sinds lang aan de orde is. Dat deed mij vragen: hoe is dat nu eigenlijk georganiseerd?

Ik heb ook recentelijk, afgelopen weekend, in De Standaard een artikeltje gelezen over de Bird Control Section. Ook op het internet vindt men daarover een en ander. Dus was ik toch verwonderd dat het belang dat men daaraan hecht omgekeerd evenredig is aan de wijze waarop men het organiseert.

Mijn vraag is dus, mijnheer de minister, tekst en uitleg te kunnen krijgen, niet over de belangrijkheid van die Bird Control Section maar wel over de wijze van organisatie, en of men daar op termijn, gezien het belang dat die dienst heeft, niet beter veranderingen in brengt? Immers, men zegt mij dat om een of andere reden die Bird Control Section is gevestigd in Beauvechain – andermaal Beauvechain – hoewel daar de noodzaak het kleinst is want daar zijn omzeggens geen publieke activiteiten. Toch heeft men daar die eenheid gevestigd, terwijl in de vliegbasissen van Florennes en Kleine Brogel, waar de kwetsbaarheid van vliegtuigen voor vogelaanvaringen bijzonder groot is, slechts occasioneel en de facto enkele maatregelen werden genomen. Men stuurt daar soms een paar mensen naartoe, die daar zogezegd tijdelijk, heel even, wat opleiding komen geven of wat initiatieven nemen in de gevoelige periodes van het jaar.

Men moet zich niet verbazen over een en ander. Wat ik nu ga vertellen berust op recente feiten. Een instructeur met een leerling-piloot konden, dankzij de instructeur; niet dankzij de leerling, want die reageerde verkeerd, als ik goed ben geïnformeerd, na een aanvaring met een vogel toch nog veilig landen. Voor hetzelfde geld was dat anders afgelopen. Nogmaals, gelukkig liep het goed af dankzij de ervaring van de instructeur.

Ik neem aan dat in Florennes hetzelfde risico bestaat. Dat type van vliegtuigen is op dat vlak namelijk bijzonder gevoelig, en het gevaar is niet altijd zichtbaar.

Mijnheer de minister, ik heb dus de volgende duidelijke vraag voor u.

Wat zijn de plannen met de Bird Control Section? Waarom moet die in Beauvechain zijn? Waarom geen twee duidelijke secties in de twee vliegbases, waar ze thuishoren?

01.02 **Minister André Flahaut:** (...)

01.03 **Theo Kelchtermans** (CD&V): Mijnheer de minister, u kunt dat allemaal lichtjes van u afwijzen. De gesprekken die ik daarover heb gehoord, waren geen cafépraat.

Die mensen wisten waarover zij spraken. Ik neem aan dat uw antwoord ook is gebaseerd op informatie die er niet van uitgaat dat men het weer eens verdacht voorstelt. Dat men eens zegt wat precies de bedoeling is van de waardevolle Bird Control Section en om welke reden deze naar Beauvechain moet ook al is er daar geen risico, terwijl men er in Florennes en Kleine Brogel een beroep moet op doen in gevoelige periodes. Dat zijn de feiten.

Mijnheer de minister, wat houdt dat organigram in en welke redelijkheid schuilt erachter?

01.04 **André Flahaut**, ministre: Monsieur le président, la période actuelle est sensible et je pense que c'est parce que nous approchons des élections.

Mijnheer de voorzitter, mijnheer Kelchtermans, het voorkomen van vogelaanvaringen behoort tot het domein van de activiteiten van de vliegveiligheid.

Deze activiteiten worden uitgevoerd op meerdere niveaus. Op het niveau van het commando gebeurt dit door de Bird Control Section waar drie militaire ornithologen zijn tewerkgesteld. Bird Control Section behoort tot het Aviation Safety Directorate dat binnen Comopsair verantwoordelijk is voor de vliegveiligheid.

De BCS is belast met het bepalen van de politiek om de kans op vogelaanvaringen te voorkomen en geeft waarschuwingen inzake gevaren op basis van waarnemingen en studies.

Op lokaal niveau is de Bird Control Unit belast met de uitvoering van de onderrichtingen van de BCS op de vliegbases, het beheer van de omgeving om ze minder aantrekkelijk te maken, afschrikking bij een gevaarlijke aanwezigheid en vernietiging als laatste redmiddel.

De valkerij is een preventietechniek die bij wijze van proef wordt gebruikt en wordt omwille van zijn experimenteel karakter gecontroleerd door de BCS die zijn installatie heeft op de basis van Beauvechain. De valkerij stelt vier militairen voltijds te werk en beschikt over drie valken en vier Harrisbuizerds.

De valkerij is gevestigd op de basis van Beauvechain, net als de BCS en het ASD waarvan het deel uitmaakt. Al naargelang de noden worden de valkeniers ontplooid op andere basissen zoals dit momenteel het geval is in Kleine-Brogel.

Alle vliegbases beschikken over een BCU die belast is met de preventie op lokaal niveau. Er worden dus aan geen enkele vliegbasis middelen onttrokken. Indien de nood zich voordoet, kunnen de BCU's beroep doen op versterking van valkeniers.

Er zijn geen valkerijen op de verschillende bases omdat dit niet het doel was van dit pilootproject. De kosten van de valkerij omvatten niet terugkerende kosten - aankoop van vogels, specifieke uitrusting, infrastructuur - en terugkerende kosten verbonden aan de werking - voeding, dierengeneeskundige verzorging, kosten inzake personeel en ontplooiing.

Sinds september 2000 heeft de valkerij ongeveer 45.000 euro gekost.

01.05 **Theo Kelchtermans** (CD&V): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, dit heeft niets met de verkiezingen te maken; die opmerking is dus misplaatst.

Ik heb geen duidelijke argumentatie gehoord waarom het precies in Beauvechain moet zijn. Er is daarvoor geen verantwoording, er is geen type vliegtuigen dat daarvoor kwetsbaarder is.

Het lijkt mij de logica zelve dat men de valkerij in Florennes en Kleine Brogel houdt. Dat is trouwens wat iedere soldaat met gezond verstand mij weet te vertellen.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

02 **Vraag van de heer Theo Kelchtermans aan de minister van Landsverdediging over "de nazorg georganiseerd voor een patiënt van het Brandwondencentrum" (nr. 14126)**

02 **Question de M. Theo Kelchtermans au ministre de la Défense sur "le suivi assuré pour un patient du Centre des grands brûlés" (n° 14126)**

02.01 Theo Kelchtermans (CD&V): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, tijdens de commissievergadering van 30 januari hebt u gezegd dat een ploeg paramedici instaat voor de nazorg van een Russisch parlementslid dat werd opgenomen in het Brandwondencentrum van Neder-over-Heembeek. Zij zouden tot 5 februari voor nazorg in Moskou blijven. Volgens onze informatie is deze opdracht met een jaar verlengd.

Is dat correct?

In wiens opdracht en in welke hoedanigheid blijven die paramedici in Rusland? Worden zij gedurende hun afwezigheid in Neder-over-Heembeek vervangen? Wie betaalt deze opdracht en wat zijn de globale kosten van deze operatie?

Ik neem aan dat u dit politiek hebt onderschreven. Bent u zelf van oordeel dat zo'n opdracht behoort tot de normale zorgverstrekking van het Brandwondencentrum?

02.02 Minister André Flahaut: Mijnheer de voorzitter, de duur van de nazorg staat in functie van de evolutie van de medische toestand van de patiënt en wordt bijgevolg niet a priori bepaald. Het personeel van het Brandwondencentrum, dat instaat voor de nazorg, doet dat in het kader van zijn normale functie en in zijn hoedanigheid van paramedisch personeel.

Het personeel wordt ingezet op basis van een beurtrol binnen de normale bezetting van het Brandwondencentrum en wordt als dusdanig niet vervangen tijdens zijn afwezigheid in Neder-over-Heembeek. Alle kosten van de nazorg worden volledig ten laste genomen door de patiënt. Bijgevolg zijn er geen kosten voor Landsverdediging. De nazorg is een normaal onderdeel van elke medische behandeling van een patiënt. Het feit dat de nazorg in dit geval ook in het buitenland wordt verzekerd, is het gevolg van de bijzondere omstandigheden van de patiënt.

02.03 Theo Kelchtermans (CD&V): Mijnheer de voorzitter, ik stel vast dat de minister bevestigt dat dit geen geprivilegieerde behandeling is en dat dit voor iedereen zo zal zijn. Ik wacht dus op de gevolgen van dit precedent.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

Le **président:** L'orateur suivant est Mme Wiaux.

02.04 Brigitte Wiaux (cdH): Monsieur le président, (...) (*Intervention hors micro*)

Le **président:** Nous n'aurons pas le temps d'entamer ce point et de procéder au vote aujourd'hui. Je propose de le renvoyer à la semaine suivant le congé de carnaval.

02.05 Brigitte Wiaux (cdH): Ce serait en effet plus judicieux, car j'ai d'autres choses à faire!

Le **président:** De toute façon, vous étiez présente ce matin et des éléments intéressants ont été mis en avant.

(...): (...)

Le **président:** Mais, je ne critique personne! Je crois que 20 ou 25 minutes ne suffisent pas à examiner une proposition et à procéder à son vote. Des questions seront posées et je n'ai pas envie de bâcler notre travail. Dès lors, je poursuis les travaux avec les questions et nous remettrons la proposition à l'ordre du jour de la semaine suivant celle des vacances de carnaval. C'est plus logique! On ne peut pas dire que le rythme de travail soit ralenti. Je vous signale que la proposition a été déposée il y a huit jours. Ce n'est pas le cas de toutes les commissions, où des propositions attendent d'être examinées depuis un an et demi! Cette proposition date de huit jours. L'examen de la proposition relative à l'uranium appauvri se terminera également dans une quinzaine de jours. Aucun déficit n'existe dans notre commission. Nous poursuivrons de la sorte, bien entendu!

03 Question de Mme Brigitte Wiaux au ministre de la Défense sur "le rapport de la Cour des comptes

concernant la gestion des sols par la Défense" (n° 14154)

03 Vraag van mevrouw Brigitte Wiaux aan de minister van Landsverdediging over "het verslag van het Rekenhof over het bodembeheer door Defensie" (nr. 14154)

03.01 Brigitte Wiaux (cdH): Monsieur le président, monsieur le ministre, la Cour des comptes a publié, en janvier, un rapport concernant la gestion des sols par la Défense. Au travers de ce rapport, la Cour fait plusieurs recommandations à votre département concernant le cadre juridique relatif à la gestion des sols militaires et, à l'exclusion de l'application de la législation environnementale, aux terrains militaires et aux contrôles qui devraient y être afférents.

En ce qui concerne les conclusions de ce rapport, vous indiquez, monsieur le ministre, par courrier, que quelques mesures d'amélioration ont été prises et que les recommandations de la cour seront utilisées comme base lors du développement ultérieur de la politique environnementale de la Défense.

Monsieur le ministre, pouvez-vous m'indiquer les priorités de réforme à ce sujet ainsi que les mesures d'amélioration qui auraient déjà été prises?

03.02 André Flahaut, ministre: Monsieur le président, madame Wiaux, la législation générale, c'est-à-dire fédérale et régionale, s'applique également au secteur militaire et au personnel de la Défense, compte tenu des règles découlant du décret des 8 et 10 juillet 1791, à savoir l'indépendance de l'autorité militaire vis-à-vis du pouvoir civil en ce qui concerne le service purement militaire à l'intérieur du domaine militaire.

Dans le cadre du service purement militaire, la Défense applique au maximum la législation environnementale fédérale et régionale, dans la mesure où l'application de celle-ci n'entrave pas son caractère opérationnel ou ses obligations internationales.

Pour pouvoir appliquer au maximum la législation environnementale en général et la législation de sol en particulier, les coordinateurs environnementaux de la Défense établiront, dans un délai raisonnable, un système de protection de l'environnement et un système de permis propre.

Entre-temps, de manière structurelle, on a démarré par l'instauration d'un échange de bases de données entre les coordinateurs environnementaux et les services d'infrastructure.

En finale, cet échange aboutira à un inventaire approfondi des activités risquant de causer une pollution des sols et à une approche planifiée et une gestion de la pollution des sols au sein de la Défense.

J'ai pris connaissance du rapport de la Cour des comptes. En ce qui concerne les matières environnementales, le département de la Défense - je ne crains pas de l'affirmer - est en pointe dans la protection de l'environnement. Nous avons établi une charte de protection de l'environnement, qui est respectée et intégralement contrôlée. Nous avons des critères de réhabilitation, par exemple des stations de pompage, qui sont beaucoup plus fermes, beaucoup plus stricts que les critères imposés dans le civil. Quant à la gestion de nos camps militaires et de nos propriétés, elle est conforme, en toute grande majorité, aux prescrits de Natura 2000 et s'inscrit également dans les programmes de protection de la nature en Flandre.

Prochainement, j'aurai l'occasion de signer avec MM. Lutgen et Peeters une convention additionnelle en la matière.

Par ailleurs et je reviens sur le Bird Control, si vous avez regardé l'émission "Le jardin extraordinaire" de dimanche soir, vous aurez constaté qu'un militaire responsable du Bird Control était présent sur le plateau. Il a expliqué ce qu'il faisait, comment les choses fonctionnaient et il a mis en évidence la protection de la nature par le département de la Défense, notamment dans les camps de Lagland, d'Elsenborn. On y retrouve des fleurs, des plantes qui avaient disparu depuis longtemps dans d'autres endroits.

En termes de gestion du patrimoine, le département de la Défense est donc à la pointe sur le plan environnemental. Cela nous a d'ailleurs valu des félicitations lors de l'émission précitée.

Cette situation est un peu étonnante car on a l'habitude de considérer les militaires comme des personnes peu soucieuses de l'environnement, écrasant tout sur leur passage. Ici, la démonstration du contraire a été faite. C'est là une façon de faire qui a changé fondamentalement durant ces dernières années et nous en sommes fiers.

À l'instar de ce qui se passe dans la médecine militaire, un effort a été consenti pour civiliser au maximum et veiller au maximum au respect des règles générales de l'environnement, qu'elles soient édictées par le fédéral ou par les Régions. Il ne faut plus, comme auparavant, sortir un décret tel que celui de Marie-Thérèse de 1791, et dire que les militaires ne sont pas concernés par les réglementations fédérales ou régionales sur l'environnement. On a changé d'époque. On a modernisé. Et on travaille fondamentalement différemment.

03.03 **Brigitte Wiaux** (cdH): Monsieur le président, je tiens à remercier le ministre pour toutes les précisions qu'il a apportées, notamment en ce qui concerne les permis et le changement des mentalités dont il vient de nous faire part.

Il est vrai que, pour ce qui concerne ma commune de Beauvechain, et plus particulièrement au niveau du plan communal de la nature, nous travaillons en grande symbiose avec des représentants de votre département. L'avifaune et la faune y sont considérées comme très belles et font l'objet du plus grand intérêt des uns et des autres.

Cela dit, toutes les précisions que vous m'avez données sur les permis m'ont beaucoup intéressée.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

04 **Vraag van de heer David Geerts aan de minister van Landsverdediging over "de basis van Bierset" (nr. 14175)**

04 **Question de M. David Geerts au ministre de la Défense sur "la base de Bierset" (n° 14175)**

04.01 **David Geerts** (sp.a-spirit): Mijnheer de minister, op 1 februari 2007 werd een samenwerkingsakkoord gesloten tussen het departement van Landsverdediging en de intercommunale GRE. Het betreft een overheveling van een oppervlakte van 65 hectare dit jaar.

Mijnheer de minister, ten eerste, wat is de concrete timing van de overheveling?

Ten tweede, hoe zullen de betrokken militairen in de tussenperiode worden gehuisvest?

Ten derde, zullen de veiligheid en het welzijn van het personeel niet in gevaar komen en gegarandeerd blijven?

Ten vierde, hoe zit het dan met de werkzekerheid voor de mensen die vandaag in Bierset zijn tewerkgesteld?

04.02 **Minister André Flahaut**: De concretisering van het samenwerkingsakkoord tussen het Waalse Gewest en Defensie dat handelt over het gemeenschappelijk gebruik van het vliegveld van Bierset, noodzaakt de overdracht van diverse terreinen, waarvan een zone van 59,2 hectare in het zuidwesten van het militaire domein.

Ik heb aan de bevoegde autoriteiten van mijn departement de opdracht gegeven om de zone vrij te maken voor het einde van dit jaar. Het personeel en het materieel zullen worden herontplooid in de zones centrum, oost en noord, die militaire domeinen blijven.

Uiteraard zijn de veiligheid en het welzijn van het personeel een van mijn prioriteiten. In dit kader zijn er trouwens werken in uitvoering. Enkele ervan zijn al voltooid als de plaatsing van sanitaire containers, bureaus en logementcontainers, de realisatie van kleine sportinfrastructuur en de herstelling van sanitaire installaties. Als bijkomende aanpassingswerken aan de bestaande infrastructuur nodig mochten blijken, zullen die worden uitgevoerd. De herontplooiing van de wing Heli op de site van Bierset maakt integraal deel uit van het raamakkoord van 23 december 2002.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

Le **président**: Bien que seuls deux orateurs sur trois soient présents, je propose de passer aux questions

jointes n° 14187 de M. De Crem, n° 14194 de M. de Donnea et n° 14206 de Mme Wiaux. Je donne la parole à M. de Donnea, ensuite à Mme Wiaux et j'espère, qu'entre-temps, M. De Crem nous aura rejoints. Il doit d'ailleurs encore poser sa question n° 14168.

05 Samengevoegde vragen van

- de heer Pieter De Crem aan de minister van Landsverdediging over "de doorlichting van de Congolese brigades" (nr. 14187)

- de heer François-Xavier de Donnea aan de minister van Landsverdediging over "de afgeblazen doorlichting van de Congolese strijdkrachten" (nr. 14194)

- mevrouw Brigitte Wiaux aan de minister van Landsverdediging over "de evaluatie van de Congolese brigades" (nr. 14206)

05 Questions jointes de

- M. Pieter De Crem au ministre de la Défense sur "l'audit des brigades congolaises" (n° 14187)

- M. François-Xavier de Donnea au ministre de la Défense sur "l'audit avorté des forces armées congolaises" (n° 14194)

- Mme Brigitte Wiaux au ministre de la Défense sur "l'évaluation des brigades congolaises" (n° 14206)

05.01 François-Xavier de Donnea (MR): Monsieur le président, ma question est jointe avec celle de M. De Crem et celle de Mme Wiaux.

Le **président:** Effectivement!

05.02 François-Xavier de Donnea (MR): N'attendrions-nous pas M. De Crem?

Le **président:** Malheureusement, j'ignore quand il va arriver. Si nécessaire, M. De Crem posera une question complémentaire. Il nous faut avancer, d'autant plus que deux collègues sur trois sont présents. Je donne donc la parole aux deux orateurs présents et ensuite, si M. De Crem n'est toujours pas là, le ministre répondra. Dans ce cas, son collaborateur lui communiquera les informations au cas où il aurait une remarque complémentaire à formuler. Nous reprendrons ensuite l'agenda à la question n° 14168 pour laquelle M. De Crem est le seul orateur.

05.03 François-Xavier de Donnea (MR): D'accord, cela ne me pose pas de problème de commencer.

Monsieur le ministre, je fais partie de ceux qui se sont toujours réjouis du fait que vous ayez eu le courage, fin des années 1990 ou début des années 2000, de rétablir une coopération militaire avec le Congo. Il était très important de le faire et ce n'était pas évident. Je ne m'attendais d'ailleurs pas à ce que vous le fissiez. Je me réjouis donc de ce que vous l'avez fait car cela a contribué à faire aboutir la phase de transition, ces dernières semaines.

Ceci dit, si nous voulons que notre politique au Congo continue à porter des fruits analogues ou encore meilleurs que ceux qu'elle a déjà rapportés, certaines conditions doivent être remplies.

La première me semble être l'observation d'une stricte neutralité par rapport aux différentes forces politiques en présence actuellement au Congo. Vous savez mieux que moi que l'équilibre actuel est extrêmement instable et que l'élection des gouverneurs au Sénat ne s'est pas passée de façon à favoriser la coopération entre majorité et opposition ou, en tout cas, le respect de l'un pour l'autre.

Comme on l'a déjà constaté au Bas-Congo, cela continue à créer des instabilités. Lorsqu'on ne permet pas à une opposition d'être dûment représentée dans les organes d'un parlement, elle a évidemment tendance à transférer le débat politique sur la place publique, ce qui n'est pas bon.

Deuxième condition: nous devons travailler en étroite concertation non seulement avec nos partenaires européens mais aussi avec nos partenaires africains. Cela va de soi. Je pense à des pays comme l'Afrique du Sud, mais aussi à l'Angola qui a joué et doit continuer à jouer – en collaboration avec la Belgique et d'autres d'ailleurs – un rôle extrêmement important dans la stabilisation du Congo, la requalification, la restructuration et la modernisation de ses forces armées.

J'ai été déconcerté lorsque j'ai lu dans la presse que M. Solana, le haut représentant de l'Union européenne, avait – si je puis m'exprimer ainsi – rappelé la Belgique à l'ordre.

05.04 André Flahaut, ministre: Vous avez lu ces informations dans une certaine presse!

05.05 François-Xavier de Donnea (MR): Monsieur le ministre, je pose ma question. Vous vous défendrez après.

Je ne qualifierai pas la presse dans laquelle j'ai lu...

05.06 André Flahaut, ministre: (...)

Je suis en train de me demander si c'est lui qui écrit vos questions ou si c'est vous qui rédigez ses articles!

05.07 François-Xavier de Donnea (MR): Si je vous pose la question c'est parce que je ne crois pas a priori tout ce que je lis dans la presse!

05.08 André Flahaut, ministre: Je vous remercie de me poser la question et de me donner ainsi l'occasion d'y répondre.

05.09 François-Xavier de Donnea (MR): En vous posant cette question, je pense en effet vous rendre service car je vous permets de vous exprimer au Parlement. C'est de votre bouche que nous devons entendre la vérité!

En lisant la presse, on a eu l'impression que la Belgique avait été rappelée à l'ordre en ce qui concerne l'audit des forces armées congolaises. J'ai eu l'occasion de vous l'indiquer voilà huit jours, je me réjouis de cet audit. Il doit être réalisé. On peut bien entendu discuter des modalités.

M. Solana constate donc que vous envoyez une quarantaine de militaires belges au Congo pour entamer l'audit des forces armées; il réagit avec mécontentement et vous êtes obligé, à tort ou à raison – vous nous le direz – de stopper vos hommes au Bénin et de les faire revenir en Belgique, à part un quarteron, comme l'aurait appelé le général de Gaulle, chargé de commencer cet audit.

Mes questions sont très simples.

- Une concertation a-t-elle eu lieu entre M. Javier Solana et nos alliés européens, d'une part, et le gouvernement belge, d'autre part, avant l'envoi de nos "auditeurs" en République démocratique du Congo?

- L'initiative belge ayant été tuée dans l'œuf – c'est l'impression laissée par les articles de presse –, l'EUSEC prendra-t-elle la relève pour réaliser l'audit indispensable selon moi? Pour les avoir rencontrés, je sais que l'EUSEC comprend un nombre respectable de militaires belges, extrêmement compétents.

- Quel serait le rôle de la Belgique dans un audit mené, soit par l'EUSEC, soit dans le cadre d'une concertation internationale?

- Quel a été le coût de cette expédition belge qui a dû s'arrêter au Bénin?

J'ai aussi entendu dire qu'un avion avait subi une nouvelle panne; il est heureux que nous disposions de bons avions qui tombent en panne au sol au contraire des mauvais avions qui rencontrent des ennuis en plein vol, ce qui est plus embêtant.

05.10 Pieter De Crem (CD&V): Mijnheer de minister, ik heb vernomen dat u op eigen initiatief een evaluatiemissie hebt willen opzetten die tot doel had 14 Congolese brigades door te lichten. Het verslag daarover moest klaar zijn tegen de volgende vergadering van de 27 Europese collega-ministers van Defensie op 1 en 2 maart in het Duitse Wiesbaden.

Eusec, die instaat voor de begeleiding en de coördinatie van de hervorming van de Congolese veiligheidsdiensten, was alles behalve opgezet met het bilaterale, eigengereide initiatief van u. Het was zelfs geen initiatief van de Belgische regering, omdat het volledig haaks stond op wat de heer Solana en generaal Joana ter plaatse voor ogen hadden. Onder Europese druk en door rechtstreekse interventie bij de eerste minister en de minister van Buitenlandse Zaken moest de missie teruggedroepen worden. Het was al lang geleden dat zoiets nog was gebeurd.

U moet zich dat eens voorstellen. Die missie vertrok en moest, toen ze ergens op 12.000 meter hing, worden teruggeroepen. Ik zou daarover nog heel wat kunnen zeggen, maar ik laat u de kans om de juiste toedracht van de feiten te geven.

Is het correct dat de minister van Buitenlandse Zaken en de eerste minister niet op de hoogte waren van uw initiatief? De Europese instanties konden, zoals gezegd, uw bilaterale initiatief allesbehalve smaken, want zij spraken over grote irritatie in de Europese Unie over dat initiatief. Is het correct dat u onder druk van de Europese instanties dat initiatief hebt moeten staken? Als dat zo is – het is natuurlijk zo, ik zal het antwoord zelf geven – dan is de politieke vraag: waarom hebt u een dergelijke missie niet in Europees verband overlegd?

Hoe zou, binnen een dergelijk beperkt tijdsbestek, een ernstige analyse van 14 Congolese brigades kunnen worden gemaakt? Ik meen dat er ook financiële kosten aan de afgeblazen missie hangen. Het ging over het brengen van mensen en materieel ter plaatse, het afbreken van de missie, de overnachtingen en het terugvliegen, met de bekende pech van de C130, maar dat geheel terzijde. Mijn vraag is een politieke vraag: waarom stopt u niet met dat bilaterale gehakketak, dat volledig haaks staat op het transitieproces, zoals het door de internationale gemeenschap werd overeengekomen?

05.11 Brigitte Wiaux (cdH): Monsieur le président, monsieur le ministre, la semaine dernière, un groupe de 42 militaires belges s'est envolé vers le Congo afin de procéder à une évaluation des brigades intégrées et "brassées" de l'armée congolaise. Un rapport d'évaluation devait ensuite être soumis aux États membres de l'Union européenne. Ce groupe de militaires aurait dû faire demi-tour et ne serait jamais arrivé à Kinshasa en raison des pressions de l'Union européenne par la voix de son représentant pour la PESC.

Cette opération suscite bien des interrogations.

Cette initiative de collaboration bilatérale avait-elle bien été mise en place avec les services de l'Union européenne et l'EUSEC? Le gouvernement belge avait-il marqué son accord sur cette opération? Quelles sont les circonstances exactes de cette opération manquée et ses conséquences? Notre pays ne se serait-il pas décrédibilisé face à ses homologues congolais et européens?

Je vous remercie pour les précisions que vous m'apporterez.

05.12 André Flahaut, ministre: Monsieur le président, je remercie les trois orateurs pour leurs questions qui vont peut-être me permettre de recadrer le débat. Je m'excuse plus particulièrement auprès de M. de Donnea car je risque de répéter ce que j'ai dit la semaine dernière lors de la réunion au Sénat. Je suis heureux de l'appréciation positive et de votre étonnement quant à mon engagement dans cette entreprise qui n'était pas gagnée d'avance. Il y avait beaucoup de sceptiques et quelques convaincus qui ont décidé d'avancer; M. Michel était de ceux-là. Nous avons fait aboutir un processus et nous devons aujourd'hui nous en réjouir et surtout ne pas abandonner.

Cela me permettra également de rétablir la vérité. Je m'étonne que la presse puisse publier des informations non vérifiées. C'est devenu monnaie courante dans une certaine presse. Je le regrette mais cela fait partie de la vie politique.

Je rappellerai d'abord que notre partenariat militaire avec le Congo est effectivement basé sur une coopération réciproque au calendrier et au contenu précis. C'est l'une des coopérations, l'un des partenariats les plus concrets qui existent. Quand vous interrogez les responsables congolais, où qu'ils se trouvent, que ce soit Jean-Pierre Bemba ou Joseph Kabila, Ruberwa ou même Yerodia ou Kamerhe, ils vous diront tous que le secteur où on a le plus avancé, c'est celui du partenariat militaire.

Cela ne se voit pas toujours mais c'est du concret. Ce qui a été fait avec la Belgique a été fait de façon très concrète et j'ai la faiblesse de croire que cela a été fait de façon irréversible.

Pour mener à bien cette opération, j'ai eu, monsieur de Donnea, le souci permanent de jouer dans la transparence la plus complète et j'entends continuer à le faire en respectant la stricte neutralité entre les différents acteurs en les informant de ce que nous faisons. Souvenez-vous, la semaine dernière, j'ai parlé des assiettes qu'on fait tourner, nous avons toujours veillé à faire en sorte qu'au Congo, chacun ait la même information. Je viens de citer les interlocuteurs.

Nous avons eu également le souci d'informer les voisins, c'est la raison pour laquelle, lors du déplacement de la semaine prochaine, une visite en Angola est prévue, à la demande des Angolais.

Nous avons le souci d'informer l'Afrique du Sud, le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, le Congo-Brazzaville afin de créer le moins de problèmes possible et de ménager les susceptibilités.

Nous informons également de façon très claire l'Union européenne dans son ensemble, même si certains pays sont moins intéressés par l'Afrique centrale que d'autres et qu'ils n'entendent pas y jouer un rôle. Je citerai la Grande-Bretagne, qui n'était pas présente dans l'EUFOR, par exemple. En revanche, cette information complète des partenaires européens, notamment à Innsbruck, lors de la réunion des ministres de la Défense européens, a sans doute permis de convaincre Javier Solana qu'il fallait aller au Congo pour qu'il soit informé lui-même, et non pas par ses collaborateurs, de la mise en place de l'EUFOR. Kabila et Bemba avaient dit qu'ils avaient appris par des sources extérieures qu'on allait envoyer l'EUFOR. Il a fallu convaincre Javier Solana d'y aller et il a fallu convaincre d'autres États, dont l'Allemagne, de prendre le leadership de l'opération EUFOR.

Ce fut fait à Innsbruck et lors de la réunion des ministres européens de la Défense il y a quelques semaines à Bruxelles. Lors de cette dernière réunion, tout le monde se réjouissait du succès de l'EUFOR et j'ai la conviction, aujourd'hui, que d'autres pays sont prêts à mettre des moyens pour le Congo à la condition que les Belges participent. C'est un élément important!

Nous attendons donc car cela nous arrange. Nous avons en effet lancé un appel aux Européens pour qu'ils nous aident – les textes sont là pour en témoigner – dans nos relations bilatérales avec les Congolais.

Il a fallu également informer de façon régulière les États-Unis. Ils sont très loin mais ils s'intéressent tout de même à l'Afrique, surtout le général Jones, l'ancien Saceur. La démonstration en est faite aujourd'hui puisque les États-Unis viennent de créer un état-major spécifique pour le continent africain. Nous avons donc bien fait de les informer aussi.

Je ne vais pas revenir en détail sur la formation. Cela va du génie à la formation des brigades. Nous avons formé la première brigade intégrée qui, malheureusement, a défrayé l'actualité voilà quelques semaines, et la troisième brigade.

Une rencontre avait été convenue avec le président de la République au mois de janvier dernier et ce, même si le gouvernement n'était pas encore en place car Kabila entend suivre personnellement le problème de la sécurité et celui de la formation de l'armée; il s'agit de ses matières.

Lors de cette entrevue, nous avons fait le point sur la situation. Au cours de cette conversation, il a été convenu de procéder à une évaluation.

Vous voulez savoir si le gouvernement belge avait marqué son accord.

Si vous lisez la note de politique qui a été déposée par le gouvernement sur l'orientation des opérations pour 2007 – comme vous le savez, nous devons en effet déposer notre note de politique générale chaque année –, vous verrez qu'il y est prévu de poursuivre le partenariat après certaines évaluations. Je suis donc dans le cadre de ce qui a été convenu au sein du gouvernement.

Par ailleurs, vous désirez savoir si le premier ministre était au courant du fait qu'une évaluation allait être réalisée. La réponse est oui.

En effet, à mon retour de chaque mission – ceux qui m'ont déjà accompagné le savent –, les rapports de mission sont rédigés et le courrier contenant le rapport de mission est déposé en mains propres pratiquement au premier ministre et au ministre de Affaires étrangères. Quand on atterrit à Melsbroek, les rapports sont rédigés.

Dans la lettre qui a été remise au premier, il était indiqué qu'une évaluation des brigades allait avoir lieu et nous indiquions également notre volonté de rester intégrés à l'intervention de l'Union européenne car l'échéance du mois de mars était proche. À cette date aura lieu une réunion informelle des ministres européens de la Défense. Nous disposerons alors d'un premier rapport.

Alors, une confusion s'est produite dans les esprits lorsque nous avons annoncé une évaluation. Lors de la conversation avec le président Kabila, il m'a demandé si des gens sur place pouvaient commencer à la préparer. De fait, un général se trouve sur place, intégré dans l'état-major de l'armée congolaise pour coopérer à la transformation; de manière parfaitement indépendante puisqu'il n'est pas à charge de l'EUSEC, il peut préparer le travail.

À cette fin, il doit être renforcé; quatre personnes supplémentaires sont donc mises à sa disposition. En effet, préparer une évaluation sur le territoire congolais est bien différent d'en préparer une sur le territoire de Flandre orientale, car le pays est très étendu et des moyens logistiques doivent être mis en œuvre. L'idée est donc d'avoir des équipes d'évaluateurs mixtes, comprenant des Africains, Congolais et non-Congolais, et des Européens, parmi lesquels des Belges.

Ce projet correspond aussi à un projet européen de M. Solana, ce qui fait que nous nous trouvons dans la bonne logique pour faire avancer le processus. D'ailleurs, le hasard fait bien les choses: j'ai rencontré l'ambassadeur Wauters, représentant de la Belgique devant l'Union européenne; en sortant, il m'a dit que M. Solana était très satisfait de la tournure que prenaient les événements et que cela ferait avancer les choses. Je n'invente rien et je peux inviter M. Wauters à vous le confirmer.

Ainsi, nous avons poursuivi. M. Kabila m'a alors dit qu'il allait désigner une personne de la présidence pour suivre ce dossier: c'était le général Olenga, qui a d'ailleurs effectué un déplacement en Belgique pour en discuter et s'informer d'un éventuel matériel belge excédentaire à acheter pour poursuivre l'équipement d'autres brigades. Voilà la séquence.

Là où s'est déclaré le problème, c'est lorsque j'ai vu le chef des opérations et de l'entraînement, que je l'ai informé d'une évaluation des brigades et d'un rapport à remettre pour le début du mois de mars. Sans doute n'ai-je pas été suffisamment nuancé dans l'expression de la mission: il a interprété qu'il fallait évaluer toutes les brigades dans un délai très court. Pourtant, ce qui m'intéressait surtout et m'intéresse toujours, et sans doute ce qui se fera, c'est de pouvoir évaluer à tout le moins la première et la troisième brigades – la Belgique est concernée – afin d'apporter des réponses aux questions à propos des agissements de la première brigade, même si la justice militaire s'est mise en branle et que des enquêtes sont en cours.

Notre but est également d'apporter des réponses aux questions que l'on se pose sur les agissements de la première brigade, même si on sait que la procédure de justice militaire est mise en route et que des enquêtes sont en cours sur les événements survenus au sein de cette brigade.

L'objectif est de constater sur le terrain et après autant de temps, l'état de la brigade, de son matériel, de son personnel, de sa logistique, bref de l'entièreté de ses équipements et de faire une véritable photographie; peut-être conviendrait-il aussi d'ailleurs de l'étendre à l'état de santé des militaires.

Étant donné ce qui précède, le chef de l'opération à l'entraînement, comme c'est son rôle, a établi un projet de mission, dans lequel il a inscrit un grand nombre de militaires, puisqu'il fallait agir vite et se rendre dans de nombreux endroits. Il a effectivement accéléré le mécanisme pour faire en sorte que le Conseil des ministres puisse accepter la note d'envoi de mission. En effet, si des militaires sont amenés à intervenir dans une zone difficile, ils doivent percevoir des indemnités. Si on procède sans transiter par le Conseil des ministres, ils ne perçoivent pas leurs indemnités et si un accident se produit, la solidarité gouvernementale ne joue pas.

Lorsque j'ai vu que le point était inscrit à l'ordre du jour du Conseil des ministres et que j'ai pris connaissance du contenu de la note, que j'ignorais jusque là, j'ai retiré ce point de l'ordre du jour, indépendamment d'une intervention de M. Solana ou pas. À tel point que vendredi matin, en réunion du "kern", le premier ministre m'a interrogé quant aux motifs de ce retrait. Je lui ai expliqué, comme je le fais maintenant devant vous, que la note telle qu'elle était rédigée ne me convenait pas, parce qu'elle prévoyait un trop grand contingent pour travailler en une seule fois sur une évaluation globale.

Le problème, c'est que profitant d'un vol de réapprovisionnement pour des personnes basées à Cotonou, nous avons installé les militaires à bord de l'avion. Ce que nous avons fait, c'est arrêter les militaires à Cotonou. Ils ont repris un vol de retour. Voilà toute l'explication!

Par la suite, j'ai profité de la réunion des ministres européens de la Défense qui s'est tenue à Séville, il y a quelques jours, pour remettre à chacun des ministres présents un courrier dans lequel je leur confirme

l'opération que nous allons mener et leur demande s'ils sont d'accord d'y participer par l'envoi d'une ou de deux personnes.

Depuis lors, les Français ont répondu positivement. Les Luxembourgeois ont déjà désigné la personne qui nous accompagnera, tout comme les Espagnols qui en ont désigné deux. Les Allemands et les Grecs nous ont annoncé qu'ils enverraient deux personnes. Il est donc évident que nous nous inscrivons dans une logique européenne.

Vous conviendrez que s'il y a bien un Européen convaincu, c'est moi! À plusieurs reprises, j'ai déjà démontré ma grande conviction européenne.

Cela contribue naturellement à alléger notre charge. Cela permettra aussi de procéder à l'évaluation de toutes ces brigades en un temps plus court, même si nous ne serons pas prêts pour le 1^{er} mars, et de rédiger un rapport plus large.

Le représentant de Javier Solana était également présent à Séville, ce dernier se trouvant au Kosovo. Une discussion sur la philosophie a eu lieu. Je peux vous dire que la confirmation de tous nos engagements antérieurs n'a pas posé de problème.

Il est hors de question – nous ne pouvons d'ailleurs le faire pour des raisons financières et de personnel – que nous menions seuls ces opérations. Toutefois, nous sommes sans doute les plus à même de piloter certaines opérations au Congo; chacun le reconnaît. C'est le rôle que nous comptons jouer modestement avec les moyens qui sont les nôtres et dans la transparence la plus totale.

Notre crédibilité n'est en rien écornée. Nous avons seulement pris un peu plus de temps. L'opération n'est pas non plus arrêtée puisque les quatre personnes qui ont poursuivi le voyage ont travaillé avec les Congolais pour déjà planifier l'ordre dans lequel les visites et les évaluations seront faites en commençant par la première et la troisième brigades.

Il faut savoir que nous avons quelque peu diminué notre action pendant la période des élections pour ne pas interférer dans le processus et ce, en réduisant volontairement la présence des hommes. C'est pourquoi ma crainte, comme celle du président Kabila, est que si l'on abandonne trop longtemps les gens à eux-mêmes, la situation ne dégénère. C'est pour cette raison que la visite des 16 et 17 janvier avait été organisée en concertation avec M. Kabila et que la visite de la semaine prochaine procède de la même logique. Nous restons dans le domaine militaire. Nous irons voir les Angolais pour les informer et, si possible, les impliquer également dans les évaluations.

Ils ont aussi formé des brigades. On tiendra peut-être compte également des Béninois dans l'évaluation. Il faut être nombreux pour le faire.

05.13 Pieter De Crem (CD&V): Mijnheer de voorzitter, wij hebben hier een les in politiek gekregen, die slecht is gebracht. Hoe red ik mijn vel als ik mij volledig vast heb gereden? Dat is wat wij vandaag hebben gedaan door het aloude principe toe te passen: il faut noyer le poisson. Men begint over iets totaal anders. Men sleurt er zaken bij die er niets mee te maken hebben en men eindigt met te zeggen: gelukkig dat ik er ben, want anders zou het allemaal veel slechter zijn. Dat is wat wij vandaag hebben gezien.

Dit verhaal klinkt hol. De vaststelling is dat u op eigen houtje hebt gehandeld, dat u bent teruggefloten door de eerste minister en de minister van Buitenlandse Zaken en dat u een groot diplomatiek incident hebt veroorzaakt. Dit laatste is trouwens niet de eerste keer het geval. Uw parallelle, bilaterale diplomatie in Congo noodzaakt onze diplomaten, maar ook andere leden van de regering, voortdurend om in te grijpen en branden te blussen. Die parallelle, bilaterale diplomatie is helemaal niet "gefosterd" door de regering en brengt ze op internationaal vlak heel vaak in moeilijkheden.

Ik heb hier gehoord dat de zaken zijn gebeurd in de grootste transparantie. De grootste transparantie is een mistgordijn. Niemand wist van iets! Er was helemaal geen transparantie. Dit is een eigengereid optreden geweest.

U zegt dat u goed hebt onderhandeld, nous avons bien manoeuvré. Waarom zijn ze dan teruggekeerd? Als er toch zo goed werd onderhandeld waarom kreeg de vlucht dan op 12.000 meter hoogte de opdracht dat, ik citeer: "De missie is geannuleerd. Gelieve op Cotonou te wachten, te overnachten en terug te vliegen."

05.14 **André Flahaut**, ministre: Monsieur De Crem, comment faites-vous pour vivre avec une telle mauvaise foi? Quel talent avez-vous pour étaler une telle mauvaise foi?

J'attends avec impatience le moment où vous serez dans le gouvernement flamand pour voir comment vous présenterez les choses quand vous serez aux responsabilités.

05.15 **Pieter De Crem** (CD&V): Je n'ai aucune ambition d'entrer dans un gouvernement, même pas un gouvernement flamand.

05.16 **André Flahaut**, ministre: Si vous n'accédez pas au gouvernement, cela me rassure.

05.17 **Pieter De Crem** (CD&V): Cela vous enlève vos illusions.

Je pense que je combine un esprit analytique et synthétique.

05.18 **André Flahaut**, ministre: Je n'ai pas eu de réponse à ma question! Comment faites-vous pour vivre avec une telle mauvaise foi? Vous n'avez pas répondu, vous devez avoir un entraînement particulier, ce n'est pas possible!

05.19 **Pieter De Crem** (CD&V): Het gaat hier niet over slechte trouw. Ik ben niet te slechter trouw. Ik ben alleen iemand die de feiten analyseert, die zijn informatie checkt en dubbelcheckt en ziet dat eigenlijk ook in deze zaak niets...

05.20 **André Flahaut**, ministre: Vous êtes incapable de reconnaître que quelque chose est bien. J'ai la modestie de reconnaître que tout n'a pas été parfait. Je l'avoue devant la commission: oui, la machine s'est emballée et il y a eu un empressement à agir. Je ne vais pas reprocher à mes gens d'agir quelquefois trop vite. Si j'avais laissé partir ces gens avant de le dire au gouvernement, on l'aurait su et on m'aurait reproché d'envoyer des troupes au Congo sans autorisation et sans qu'elles soient couvertes. Si une de ces personnes, étant au Congo sans une décision du gouvernement, avait été victime d'un accident, on m'aurait reproché de faire courir des risques à la population et aux militaires.

J'ai l'honnêteté et la modestie de reconnaître que tout n'a pas été parfait. Mais rien n'est parfait. On peut tous commettre des erreurs, ce dont vous ne vous doutez pas. Vous êtes incapable de dire que quelque chose est bien. Je suppose que dans la commune où vous exercez le pouvoir, vous êtes capable de dire que les choses sont bien. Mais bon dieu de bon sang, soyez un tant soit peu objectif!

05.21 **Pieter De Crem** (CD&V): Ik keer terug naar mijn uitgangspunt. Wij hebben hier te maken met de voorstelling: hoe red ik mijn vel als ik mij volledig vast heb gereden. Alles is terug te brengen tot een haastig optreden. Luister goed, het is nu de schuld van de militairen in die redenering. L'empressement van de militairen heeft ervoor gezorgd dat dat is gebeurd. Dat is natuurlijk helemaal niet het geval. Alles komt voort uit het onderhoud dat u hebt gehad met president Kabila.

Ik val hier van de ene verbazing in de andere: er is ook gesproken over de verkoop van materieel.

05.22 **André Flahaut**, ministre: On en a déjà vendu, monsieur!

05.23 **Pieter De Crem** (CD&V): Maar ook bilateraal, in de marge van...

05.24 **Minister André Flahaut**: Maar ja!

05.25 **Pieter De Crem** (CD&V): Voorzitter, mag ik nog voortdoen, alstublieft?

05.26 **André Flahaut**, ministre: Mais...

05.27 **Pieter De Crem** (CD&V): Mijnheer de voorzitter, mag ik nog voortdoen alstublieft?

U doet bilateraal aan parallelle diplomatie en "en passant" zegt u nog eens dat, naast het feit dat u die 14 brigades gaan doorlichten, u er ook nog over nadenkt om militair materieel te verkopen in Congo. Ik ken de

richtlijnen die onze diplomaten hebben gegeven.

05.28 André Flahaut, ministre: Je commence à en douter!

La vente de matériel que nous avons réalisée au Congo concerne des camions.

Comment avons-nous équipé la première brigade? Nous avons effectué un don matériel pour une partie des équipements et nous avons vendu l'autre. Tout cela a été approuvé par le Conseil des ministres! Je ne vends pas des camions en "stoemelings"!

05.29 Pieter De Crem (CD&V): Neen, maar u brengt wel stoemelings een parallelle diplomatie op gang die wordt teruggefloten, omdat ze een volledige verstoring met zich meebrengt van hetgeen Eusec en Europa nastreven. Mijn vraag is dus waarom u dat hebt gedaan.

05.30 André Flahaut, ministre: Je vous ai déjà répondu!

Ce n'est pas possible. Je vais finir par croire que vous étiez sorti de la salle!

Le **président**: Monsieur le ministre, deux autres collègues doivent encore intervenir, nous devons essayer d'avancer.

05.31 Pieter De Crem (CD&V): Waarom hebben de eerste minister en de minister van Buitenlandse Zaken gezegd: "Stop, dit gaat niet door!"

05.32 André Flahaut, ministre: Vous ne dites pas la vérité, monsieur De Crem.

05.33 Pieter De Crem (CD&V): Ik kan u alleen maar zeggen dat het de eerste minister is die de minister van Buitenlandse Zaken de opdracht heeft gegeven om uw missie te doen terugkeren. Dat is er gebeurd en dat geeft u hier niet toe.

05.34 André Flahaut, ministre: Monsieur De Crem, ce n'est pas vrai. Vous ne dites pas la vérité, dirais-je, parce que le mot "menteur" ne peut pas figurer dans les Annales parlementaires.

05.35 Pieter De Crem (CD&V): Vous dites?

05.36 André Flahaut, ministre: Je dis que vous ne dites pas la vérité parce que je crois que le mot "menteur" ne peut pas figurer dans les Annales parlementaires.

05.37 Pieter De Crem (CD&V): Gelukkig voor u, zou ik zeggen! Wanneer u antwoordt op deze vraag is die kwalificatie vandaag op u van toepassing en dat is trouwens niet de eerste keer. U hebt hier de waarheid niet verteld. De politieke conclusie is dat de minister weer cavalier seul heeft gespeeld en het imago van ons land en van de regering heeft geschaad.

05.38 François-Xavier de Donnea (MR): Monsieur le président, je prends acte des explications du ministre. Je n'ai aucune raison de ne pas croire ce qu'il vient de nous expliquer. Cependant, je tiens à formuler deux remarques au ministre avant qu'il ne parte en Angola. Il est en effet extrêmement important – le ministre n'a d'ailleurs pas dit le contraire – que nous continuions à travailler dans un cadre international. Nous aurons le leadership moral, politique et stratégique de cette action mais si nous ne travaillons pas dans un cadre à la fois européen et africain, nous risquons d'être accusés, par certaines forces de mauvaise foi, de visées qui pourraient apparaître à une partie de la population congolaise comme n'étant pas conformes à ses intérêts.

Pour nous mettre à l'abri des procès d'intention, il est important, d'une part – et le ministre dit qu'il le fait – de prévenir de tout ce qui se passe à la fois à la majorité et à l'opposition au Congo et, d'autre part, de continuer ce travail dans ce cadre multinational.

En ce qui concerne l'Angola, où le ministre se rendra prochainement. Pour ma part, j'en reviens. J'y étais moi-même, voici quinze jours et j'en suis revenu avec une conviction encore renforcée de l'importance croissante de ce pays pour toute l'intégration régionale de l'Afrique centrale: deux mille cinq cents kilomètres

de frontières communes avec le Congo, le chemin de fer de Benguela que les Chinois sont occupés à réhabiliter et qui pourrait être un lien important entre le Katanga et l'Atlantique, étant donné que c'est le lien le plus court, l'enclave de Kabinda qui, fatalement, est fort imbriquée dans le Bas-Congo et aussi dans le Congo-Brazzaville. Nous avons donc tout intérêt à renforcer la coopération militaire trilatérale, Congo – Angola - Belgique, indépendamment d'autres...

05.39 **André Flahaut**, ministre: (...)

05.40 **François-Xavier de Donnea** (MR): Lorsque j'étais présent sur place, on ne m'a dit que du bien du travail effectué là-bas. Je n'ai entendu que des choses positives à l'égard de la Belgique, en général, et de la Défense, en particulier.

Je vous encourage donc à poursuivre. Il est très important que nous soyons davantage présents là-bas. Actuellement, l'Angola se tourne essentiellement vers la Chine, l'Inde, le Brésil et la Russie et de moins en moins vers l'Union européenne. Notre présence là-bas est donc essentielle. Nous rendrons ainsi service à tous nos petits amis de l'Union européenne. Nous ne pouvons pas nous limiter à une coopération stratégique avec l'Angola – je conviens, monsieur le ministre, que cela dépasse le cadre de vos compétences – mais il sera de plus en plus important d'intégrer l'Angola dans les efforts de stabilisation et d'intégration à l'échelle de toute l'Afrique centrale.

Voilà les remarques que je souhaitais formuler. Pour le reste, je m'abstiens de toute polémique avec le ministre et je prends acte de ses explications.

05.41 **André Flahaut**, ministre: Je dois ajouter qu'il est important aussi d'inscrire les autres politiques que nous menons ou mènerons au Congo dans un cadre européen. C'est effectivement le cas de la coopération, de la problématique de la démobilisation, etc. C'est un pays trop grand!

05.42 **François-Xavier de Donnea** (MR): Pour encore dire un mot de l'Angola, actuellement, les principaux acteurs de l'exploitation diamantifère en Angola sont des Congolais! Il ne faut pas se méprendre: les Angolais, n'ayant que très peu d'expérience et étant arrivés plus tard sur le marché du diamant que les Congolais, ont vu affluer les Kasaiens (des gens du Congo) qui, actuellement, exécutent l'essentiel du travail, selon les propos qui me sont rapportés.

De toute évidence, l'intégration économique et l'intégration en termes de transport, de stratégie, de sécurité du Congo, de l'Angola mais aussi de la Zambie, du Congo Brazzaville et des pays du Grand Lac en général seront de plus en plus capitales, d'où l'importance stratégique de toutes les missions que nous pouvons successivement effectuer tant au niveau parlementaire que gouvernemental en Angola.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

06 **Vraag van de heer Pieter De Crem aan de minister van Landsverdediging over "de terugkeer van de Pandur-voertuigen uit Congo" (nr. 14168)**

06 **Question de M. Pieter De Crem au ministre de la Défense sur "le retour des véhicules Pandur du Congo" (n° 14168)**

06.01 **Pieter De Crem** (CD&V): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, het Beninse VN-bataljon beschikt momenteel voor de opdracht in Congo over de Belgische Pandur-voertuigen. Hun missie in Congo zou nu worden verlengd, maar blijkbaar moeten de Pandurs terug naar België worden gebracht en zouden zij worden vervangen door de oude M113-rupsen. De VN zou weigeren deze logistieke operatie te betalen, die dus voor rekening van het Belgische ministerie van Landsverdediging zou zijn.

Daarover heb ik enkele concrete vragen.

Kunt u deze informatie bevestigen? Zo ja, waarom moeten de Pandurs terugkeren?

Ten tweede, waarom weigert de Verenigde Naties deze logistieke operatie te betalen?

Ten derde, bent u van oordeel dat de oude M113 het meest geschikte voertuig is voor de Beninse opdracht? Zijn de Beniners opgeleid voor de besturing van deze voertuigen?

06.02 Minister **André Flahaut**: Mijnheer de voorzitter, de opdracht van het Beninse bataljon van de MONUC werd inderdaad verlengd tot een onbepaalde datum. Dat bataljon werd inderdaad door België uitgerust met pantservoertuigen van het type Pandur voor de uitvoering van zijn opdracht, maar sinds het begin werd overeengekomen dat wij de voertuigen na een jaar moesten terugkrijgen. De voertuigen zullen tot begin juni 2007 ter plekke blijven en ze zullen eind juli 2007 in België beschikbaar zijn.

De voertuigen moeten terugkeren naar België, waar zij moeten worden omgebouwd tot verkenningsvoertuigen door te worden uitgerust met bewakingsplatformen in het kader van de Mediane Capaciteit van de Landcomponent. Die operatie begint in augustus van dit jaar.

Het Memorandum of Understanding tussen de Verenigde Naties en België inzake het ter beschikking stellen van materiaal door ons land, ondertekend op 1 september 2006, bepaalt in bijlage B: "De rotatie van materiaal omwille van nationale operationele of maintenance-redenen komt niet in aanmerking voor vergoeding door de UN". De vervanging van de Pandur door M113 valt zonder enige discussie onder die bepaling.

De voertuigen type M113, die de Pandur zullen vervangen, zijn in perfecte staat. Bovendien laten zij toe de opdrachten die door Monuc worden opgelegd, probleemloos uit te voeren.

Het voertuig type M113 wordt door verschillende deelnemende landen ter beschikking gesteld van de Verenigde Naties. De eenvoudige techniek, de gebruiksvriendelijkheid en de grote verspreiding zorgen voor een betrouwbaar en doeltreffend voertuig voor onze Beninse partners.

Het ligt voor de hand dat wij de voorafgaande vorming van de Beninse bestuurders en mecaniciens zullen verzorgen, zodat zij de voertuigen in de beste veiligheidsomstandigheden zullen kunnen gebruiken en onderhouden.

06.03 **Pieter De Crem** (CD&V): Mijnheer de minister, ik heb deze vraag gesteld omwille van een logische opbouw. Kon een jaar geleden echt niet worden voorzien dat de Pandurs moesten worden aangepast of hersteld?

06.04 **André Flahaut**, ministre: On l'a envoyé en connaissance de cause, on le savait. À l'époque, il y a même eu des questions sur l'utilité de mettre des Pandurs à la disposition des militaires béninois. Ma réponse a été que les militaires béninois, après avoir été formés par nous et en connaissance des matériels qu'ils utilisent, avaient le droit au même type de protection que des militaires belges en opération.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

*De openbare commissievergadering wordt gesloten om 12.26 uur.
La réunion publique de commission est levée à 12.26 heures.*